

# La CFCIM s'installe dans nos provinces sahariennes

## LA CHAMBRE FRANÇAISE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DU MAROC CRÉE UNE ANTENNE À LAÂYOUNE



**L**e tissu économique dans la région de Laâyoune-Sakia El Hamra s'est enrichi par l'annonce, mardi, de la création d'une délégation de la Chambre française de commerce et d'industrie du Maroc (CFCIM) dans l'objectif de renforcer les liens avec les opérateurs économiques dans les provinces du Sud et d'assurer l'ancrage de cette structure dans la région.

La création de cette antenne a été annoncée lors d'une rencontre de communication et d'échange organisée par la CFCIM avec des acteurs économiques, des responsables locaux et des représentants d'instances élues dans la région de Laâyoune-Sakia-EI Hamra, rapporte la MAP.

"La création de cette délégation à Laâyoune, juste un mois et demi après une première visite entreprise par la CFCIM dans les provinces du Sud, reflète tout l'intérêt et l'importance que porte la Chambre à cette région", a souligné à cette occasion, le président de la CFCIM, Philippe Ederne Klein.

M. Klein a relevé, dans ce sens, que l'ouverture de cette antenne permettra "de promouvoir les atouts de la région auprès des investisseurs, notamment français et marocains, et d'accompagner les opérateurs économiques dans la région".

Tout en soulignant que les provinces du Sud constituent un territoire d'investissement et de développement pérenne, il a noté que la création par la CFCIM d'une antenne à Laâyoune procède de sa volonté de contribuer au développement de la région et à son décollage socioéconomique.

De son côté, le directeur général de la CFCIM, Philippe Confais, s'est réjoui de la création d'une délégation à Laâyoune. "Avec l'ouverture de cette antenne, la CFCIM franchit un grand pas", a-t-il soutenu, mettant en avant la détermination de la Chambre à accompagner la vision de SM le Roi Mohammed VI en matière de régionalisation à travers une implantation dans toutes les régions.

M. Confais a donné, par ailleurs, un aperçu sur la Chambre française de commerce et d'industrie du Maroc en tant "qu'association étrangère de droit marocain à but non lucratif et autofinancée à 100 %".

"Forte d'une présence d'environ 104 ans au Maroc, cette chambre est la première Chambre française de commerce et d'industrie à l'étranger", a-t-il rappelé, faisant constater que la CFCIM est "profondément ancrée dans son environnement, dans la mesure où elle jouit d'un fort capital confiance auprès des autorités, des entreprises et des institutions aussi bien françaises que marocaines".

Première en nombre d'entreprises adhérentes et de collaborateurs, mais aussi en matière de package de services, cette Chambre est "capable d'accompagner les entreprises de A jusqu'à Z, au Maroc et en Afrique, notamment subsaharienne", a-t-il insisté.

Quant au directeur de l'appui aux investisseurs et à la création d'entreprises à la Chambre française de commerce et d'industrie du Maroc, Khalid Idrissi Kaitouni, il s'est attardé sur les efforts consentis par la CFCIM en matière "d'accompagnement et d'appui aux investisseurs, essentiellement français, pour les faire venir au Maroc et leur présenter les potentialités dont regorgent les différentes régions".

S'agissant des provinces du Sud, il a relevé que, depuis la première visite d'une délégation de la CFCIM en avril dernier à Laâyoune, "nous sommes devenus les ambassadeurs de la région, notamment en France".

Evoquant les missions et prestations de la CFCIM, il a noté que la Chambre se met au service des investisseurs en leur fournissant toutes les informations économiques, juridiques, douanières, fiscales...

"Nous travaillons très souvent et étroitement avec les CRI (Centres régionaux d'investissement, ndlr), les Chambres de commerce et des services et nous sommes partenaires de l'administration pour accompagner les entreprises sur les différents plans", a-t-il poursuivi.

"Au niveau international, la Chambre se positionne également depuis plus de 5 ans en Afrique, étant donné que le Maroc représente un hub vers le continent", a-t-il dit, rappelant les multiples missions B to B effectuées par la CFCIM dans des pays africains.

Pour leur part, Mme Fatima Azzahra Jamil et M. Frédéric Faillieres, respectivement responsable de l'animation des délégations régionales à la CFCIM et délégué de la Chambre à Agadir, ont passé en revue les prestations et missions offertes par cette instance.

Prenant la parole, Oum Al Fadli Daoud, du Conseil de la région de Laâyoune-Sakia El Hamra, a exprimé le souhait du conseil d'élaborer une convention de partenariat avec la CFCIM dans divers secteurs, mettent en relief les atouts importants dont regorge la région, notamment dans les secteurs du tourisme, de l'agriculture, de la pêche et des énergies renouvelables.

"La création de l'antenne à Laâyoune est le premier pas sur la voie de la coopération entre le Conseil et la Chambre", s'est-elle réjouie.

Le directeur de la Chambre de commerce et des services à Laâyoune, Salah Fekkak, s'est félicité, pour sa part, de la décision de la CFCIM de s'implanter dans la région, notant que cette décision contribuera au renforcement des liens entre les deux Chambres.

Lors de cette rencontre, l'assistance a suivi un exposé présenté par Lafqih El Bachir du Centre régional d'investissement à Laâyoune sur les atouts de la région et les indicateurs de développement local.

Au cours de cette rencontre, qui a été marquée par des échanges autour des objectifs, des prestations et des missions de la CFCIM, une convention de partenariat a été signée entre la Chambre française de commerce et d'industrie du Maroc et le Conseil de la région de Laâyoune-Sakia El Hamra.

Jeudi 25 Mai 2017

Source :

<http://www.libe.ma>